



Erreur de contrat internet orange et réclamation induite de facture

Par **Bernard JEANROY**, le **01/09/2011** à **16:09**

Bonjour,

orange réclame à ma fille un montant correspondant à un abonnement TV alors que cet abonnement a été résilié en son temps, les divers courriers sont restés sans effet et orange a passé le dossier à une sté de recouvrement et huissier, ils ne répondent même plus a ses demandes d'explications. A la base orange a fait une erreur suite à un changement d'adresse au lieu de transférer le contrat existant ils l'ont annulé et ouvert un nouveau sans plus d'explication. Pour ma fille le transfert ne faisait aucun doute, elle ne pensait pas avoir changé de contrat (l'option TV a été annulé sur le premier contrat). Enfin pour couronner le tout le matériel qui aurait du accompagner ce nouveau contrat n'a jamais été livré, on ne lui a pas non plus réclamé le retour de l'ancien décodeur. Depuis le contrat Orange est annulé et l'ancien matériel rendu, reste ce litige correspondant à une option qu'elle n'a jamais voulu et encore moins utilisé.

Merci de m'éclairer sur la suite à donner.